

# Le Trait *d'union*

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE LA MAIRIE D'ALLONVILLE



N° 25  
JANVIER 1997

*Les dépendances du château*



*Monsieur Decombe, Esque d'Amieux, entouré d'allouvillois en procession devant le château du village vers 1925.*

# SOMMAIRE

**Le trait d'union 1997**

**N°25**

Le mot du maire	<b>2</b>
Etat civil 1996	<b>5</b>
Les permanences à la mairie	<b>5</b>
Ecole publique d'Allonville	<b>6</b>
Association Loisirs Allonville - Cardonnette	<b>7</b>
Le club du troisième âge	<b>8</b>
Bibliothèque	<b>9</b>
Club de couture	<b>10</b>
Bien-être & Harmonie du corps	<b>11</b>
Football	<b>12</b>
Tennis	<b>13</b>
Le comité des fêtes	<b>14</b>
Association pour la sauvegarde du cadre de vie Allonvillois	<b>16</b>
Histoire d'Allonville	<b>17</b>

Logement : Les Dépendances du Château

**8 PAGES  
CENTRALES**

# LE MOT du maire



Voilà à nouveau une année qui se termine, 1996 touche à sa fin et va bientôt laisser place à 1997. Comme chaque année, en cette période, je prends la plume afin de faire le bilan et indiquer quels seront les projets étudiés ou réalisés en 1997.

La première tranche d'assainissement est terminée et fonctionne depuis juillet. Un bon nombre d'entre nous est déjà raccordé à ce réseau de tout à l'égout. La station de refoulement située à Cardonnette est désormais pratiquement terminée, seul le terrain reste à être aménager par des plantations. La deuxième tranche de travaux est actuellement en cours et concerne Cardonnette et Rainneville. Nous devons attendre la troisième tranche, prévue pour le second semestre 1997, pour voir d'autres rues de notre village concernées par ces travaux. Ces rues seront La Ruelle, la Grande Rue, la Rue du Bout de Ville, la Rue du Moulin, le Chemin Saint Jean et probablement le Chemin d'Amiens.

Comme je vous l'avais indiqué lors du dernier bulletin, la transparence du prix de l'eau (comptabilité M49) qui nous est imposée nous amène dès janvier à faire figurer, pour tous les foyers raccordables, sur la facture d'eau une taxe d'assainissement.

Le montant de cette taxe sera de 5 Frs par M<sup>3</sup> consommé et de 100 Frs par semestre pour la location du boîtier de raccordement.

Un accord passé avec la commune de Cardonnette nous a permis de profiter des travaux d'assainissement pour faire poser, en tranchée commune, une nouvelle canalisation d'adduction en eau potable. Courant 1997, des modifications seront apportées à notre château d'eau ainsi qu'à celui de la ville d'Amiens. Ces modifications vont permettre à chacun des abonnés d'obtenir une pression et un

débit corrects. La pression annoncée est d'environ 4 bars. De plus cette installation nous permettra d'être aux normes défense incendie avec un débit de 60 M3 heure garanti pour chaque borne. Le montant de ces travaux est subventionné à 60% du HT (20% du Conseil Général, 20% du FNDAE et 20% de l'Agence de l'eau). L'engagement financier des deux communes sera de 20% du HT après récupération de la TVA dans deux ans.

Pour le sujet suivant, sans toutefois me réjouir, je serais tenté de pousser un "ouf" de soulagement. En effet depuis de nombreuses années, nous parlons de la résidence du château... Après avoir rencontré une multitude de problèmes concernant ce projet, il semblerait que la réhabilitation des communs du château puisse commencer dans le courant du premier trimestre 1997. Le résultat de l'appel d'offres paraît satisfaisant pour la SIP qui souhaite que les aménagements soient effectués au plus vite.

Le détail de cette opération sera développé en pages centrales du bulletin d'information.

La voirie et les aménagements paysagers seront classés dès l'origine dans le domaine communal. A ce titre, la maîtrise d'œuvre est confiée à la DDA, la maîtrise d'ouvrage étant communale. L'appel d'offres permettant de sélectionner l'entreprise la mieux disante sera lancé courant janvier. Le coût de cette opération qui sera financé par la SIP et les subventions du Conseil Général est estimé à environ 1 000 000 Frs TTC. La commune aura à sa charge l'avance de TVA estimée à 200 000 Frs dans l'attente de son remboursement 2 ans plus tard.

L'alimentation électrique de la résidence du château impose la pose d'un transformateur sur le site. Nous profiterons de la pose d'un câble moyenne tension en tranchée pour effacer les lignes électriques basse tension et les lignes téléphoniques de la voirie neuve. La suppression des supports (poteaux électriques) nous amène à réaliser un nouvel éclairage public de "style" dans ce secteur. Les lampadaires actuels seront récupérés et réinstallés dans d'autres rues du village afin de réduire les points noirs constatés à certains endroits.

Tous les projets précédemment exposés, pour lesquels il ne sera pas nécessaire de recourir à l'emprunt, sont désormais en phase de réalisation. Il

devient nécessaire de penser à ce qu'il faudra mettre en œuvre dans un futur proche. Une récente réunion de la commission Urbanisme nous a permis de mener une réflexion de groupe sur les aménagements qu'il sera nécessaire d'effectuer dans les années à venir. Les thèmes abordés ont été : le stationnement dans les rues du village, la circulation des véhicules et des piétons, la sécurité, les aménagements paysagers (fleurissements et plantations), la création d'une petite zone d'activité, les équipements sportifs, l'éclairage public, l'intercommunalité et les travaux sur les bâtiments publics.

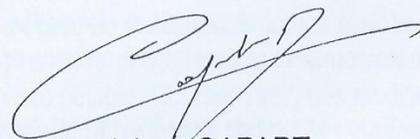
Ne souhaitant pas développer tous ces sujets de crainte de lasser les lecteurs, le conseil municipal et moi-même sommes à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements que vous souhaiteriez obtenir.

Ensuite je tiens à remercier toutes les associations du village pour les activités qu'elles proposent tout au long de l'année et j'invite chacun d'entre vous à participer à la vie associative qui permet à tous de mieux se connaître et amène un sentiment de bien être et d'harmonie dans notre village.

Je tiens aussi à féliciter les enseignants de notre école, pour la classe de neige qu'ils organisent en mars 1997 et qui permettra aux élèves des trois classes de goûter aux plaisirs de la montagne et aux joies procurées par la pratique du ski.

Afin de rendre accessible à tous ce voyage, la municipalité a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 30 000 Frs afin de minimiser la participation financière des parents d'élèves.

*Pour conclure, au nom du conseil municipal et de l'ensemble des personnes qui ont pris part à la rédaction de ce bulletin, je vous souhaite une bonne et heureuse année 1997 qui je l'espère vous apportera santé, bonheur et travail.*



Dominique CAPART.

## Etat civil 1996

### NAISSANCES

Amélie DESSEAUX *Le 8 Février 1996*

Julie DUCHAUSSOY *Le 8 Avril 1996*

Maxime GAC *Le 22 Juillet 1996*

Antony ABRIANSEN *Le 29 Juillet 1996*

### MARIAGES

Monsieur Géraud DUQUENNE et Mademoiselle Véronique BLANCHAR *Le 25 Mai 1996*

Monsieur Thierry CORTIAL et Mademoiselle Sandrine CAILLIE *Le 15 Juin 1996*

Monsieur Jean-Michel BARBIER et Mademoiselle Véronique SAGNIER *Le 15 Juin 1996*

Monsieur Bruno LE MOUELLIC et Mademoiselle Claire BLONDIN *Le 20 Juillet 1996*

Monsieur Olivier CARRÉ et Mademoiselle Cécile GAUDEFROY *Le 27 Juillet 1996*

### DÉCÈS

Madame LANGLET Épouse LIBBRECK Jeanne *Le 9 Février 1996*

Madame Jeanne-Marie HARDY Épouse DOVERGNE *Le 29 Juillet 1996*

Madame Renée TELLIER Épouse BRIAUX *Le 3 Août 1996*

Monsieur René TAUVEL *Le 2 Décembre 1996*

### Permanences à la mairie

☎ 03 22 93 02 17

**Le mardi matin de 10 h 00 à 12 h 00.**

**Le jeudi soir de 18 h 00 à 19 h 00.**

**Le samedi matin de 10 h 00 à 12 h 00.**

**Permanence de la sécurité sociale à la mairie :**

Le jeudi de 15 h 30 à 16 h 30.

### Le trait d'union 1997

Réalisation :

Catherine GAUDEFROY, Isabelle DUTERTRE, Vincent GAUDEFROY



# Ecole Publique d'Allonville

Sur les 52 élèves qui prennent chaque jour le chemin de l'école d'Allonville, 46 habitent le village, les 6 autres viennent d'Amiens, Cardonnette, Moliens au Bois, Querrieu et Rainneville.

17 enfants sont en classe maternelle avec Madame FOULON, 15 au CP / CE1 avec Madame LOUIS, qui assure la direction de l'école, et 20 au CE2 / CM1 / CM2 avec Madame MIANNAY et Madame POYART (2 mi-temps).

Dès le début de l'année scolaire, un projet de classe d'environnement à la montagne a été proposé aux parents. Les élèves des 3 classes partiront donc en classe de neige pendant une semaine, dans le Vercors, au mois de mars prochain.

C'est pour mener à bien ce projet que les enseignantes, aidées des parents d'élèves organisent différentes manifestations pour "récolter" les fonds nécessaires.

- un loto le 9 novembre 1996 a réuni 200 personnes,
- un repas dansant le 8 février 1997,
- une fête de fin d'année en juin 1997.

Vous êtes amicalement conviés à ces manifestations qui contribuent à l'animation du village.

Les enfants sont notre préoccupation ; merci de nous aider dans notre tâche.

Les enseignantes.

# ALAC Association de Loisirs Allonville - Cardonnette

Créée le 21 mai 1996, l'A.L.A.C. a pour but la création, la gestion et le contrôle d'activités de loisirs, notamment d'un centre de loisirs. Celui-ci a fonctionné pour la première fois en juillet, du 1er au 26, dans les locaux scolaires allonvillois.

Florence, Directrice, avec Caroline, Marjorie, Stéphane et Antoine, animateurs, ont encadré ce centre regroupant 37 enfants de 5 à 12 ans, avec dynamisme et faisant rapidement des locaux scolaires des locaux vacances.



Les horaires étaient les suivants : 9 h 00 - 12h 00 et 13 h 30 - 17 h 00. Une garderie (effectuée par les animateurs) a accueilli les enfants de 7 h 30 à 9 h 00 et 17 h 00 à 18 h 00. La cantine ayant fonctionné le midi (même système que la cantine scolaire).

Au programme : grands jeux extérieurs, activités manuelles, vélo, tir à l'arc, ping-pong, rencontre intercentres, visites (musée, apiculteur), camping, activités nautiques à Saint Sauveur, fouilles archéologiques à Ribemont.

Les comptes s'équilibrent tout juste, les subventions communales (12 000 F au total) indispensables au fonctionnement permettent de pratiquer des tarifs modérés.

Juillet 1997 verra la réalisation de ce centre à Cardonnette, dans les locaux scolaires avec cantine dans la salle des fêtes.

Rappelons que l'heure est à l'intercommunalité et que l'alternance était pour nous un point de départ en 1996.

Rendez-vous donc cet été, un peu plus nombreux, nous l'espérons.

La Présidente.

## *Le Club du troisième âge*

Encore une année qui s'écoule, et il est donc une tradition de faire part aux habitants d'Allonville du fonctionnement de notre association du Club des Aînés.

Nous avons toujours le plaisir de nous réunir les derniers jeudis du mois, et chacun trouve toujours à se distraire ; cartes, scrable, etc...



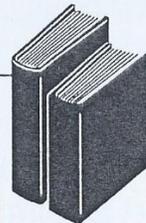
De même nous évoquons des souvenirs des anciens du pays, leur jeunesse, leur mariage, leurs travaux, leurs loisirs et pour certains les chasses d'Allonville d'antan.

Et nous terminons par un goûter très apprécié de tous, et espérons qu'en 1997 nous aurons le plaisir d'accueillir d'autres adhérents.

### *Les Deux Brins d'Herbe*

Un jour au milieu d'un herbage,  
Deux brins d'herbe se disputaient  
Et tous deux prétendaient  
L'un sur l'autre avoir l'avantage.  
L'un d'eux disait : "- Moi, j'ai plus de hauteur"  
Et l'autre "- Moi, j'ai plus d'odeur"  
"- Moi, ma fleur est plus belle"  
"- Moi, ma taille plus frêle  
Me donne un air plus gracieux."  
Ainsi se prolongeait cette vilaine dispute  
Quand, tout à coup, au plus fort de la lutte  
Un bœuf les tondit tous les deux.  
C'est ainsi que l'humaine espèce,  
Pleine de morgue et de prétention  
Emploie en vains débats le temps que Dieu lui laisse  
Et que la mort la met à la Raison.

*Le Bureau du Club du Troisième Age.*



## *La Bibliothèque*

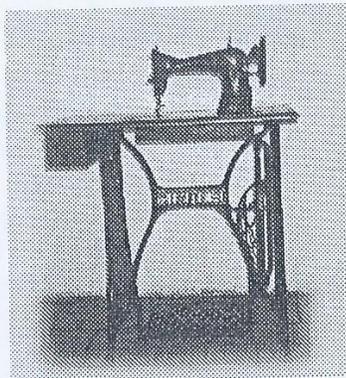
### *Gratuitement*

Presque aussi longtemps que vous le désirez.

Aux heures de permanence de la mairie.

Vous pouvez emprunter les ouvrages de la bibliothèque.

N'hésitez pas à venir retrouver vos auteurs favoris ou découvrir ceux que vous ne connaissez pas encore.



## Club de Couture

Il y a une dizaine d'années, notre club "couture" fut créé par Madame CHATELLAIN de la Mutualité Sociale Agricole pour une durée de trois ans. Ce fut l'occasion pour une douzaine de personnes du village, de faire connaissance tout en apprenant la couture. Elle nous donna des cours de coupe, des conseils de décoration ainsi que quelques trucs pour le raccomodage.

A son départ le groupe a décidé de continuer ces rencontres.

Cette réunion amicale a lieu les premier et troisième lundi de chaque mois, de 14 h 00 à 17 h 00 (à la salle des fêtes) et se termine toujours par un goûter offert à tour de rôle.

Il vous en coûtera 20 Francs d'inscription et 2 Francs par lundi.  
Venez-nous rejoindre !

**Pour tous renseignements s'adresser à :**

Madame BENOIST Christine  
21, Grande Rue  
80260 ALLONVILLE  
Tél. : 03.22.93.01.57

## BIEN-ETRE et HARMONIE du CORPS

L'association de gymnastique d'Allonville fut créée en septembre 1981.

Depuis, 20 à 25 adhérents en moyenne, participent à nos cours.

Grâce à Josette, notre "prof", l'ambiance y est chaleureuse et détendue. Nous bénéficions de son expérience en yoga, relaxation, stretching.



Alors si vous souhaitez améliorer votre forme, vous libérer du stress, venez nous rejoindre les lundis et jeudis de 19 h 00 à 20 h 00 à la salle des fêtes d'Allonville.

Cotisation annuelle : 600 Francs (Facilités de paiement)

**Pour tous renseignements : 03 22 93 03 98 ou 03 22 93 01 57**

Les membres de l'Association

# FOOTBALL

Cette année nous avons engagé une équipe dans la catégorie "poussins". Ceux-ci participent au critérium d'Automne dans le groupe Amiens - Nord qui comprend les équipes suivantes :

**Beauval, Grouches-Luchuel, Villers-Bocage, Querrieu, Rivery, Allonville.**

Nos petits joueurs (par la taille) s'y comportent plus qu'honorablement, voici les résultats depuis le début de la saison :

- Allonville / Villers-Bocage: 2 - 3
- Allonville / Querrieu: 5 - 0
- Rivery / Allonville: 0 - 0
- Allonville / Beauval: 0 - 10
- Allonville / Grouches: 3 - 0

Les entraînements sont assurés le mercredi après-midi à partir de 17 h par Monsieur PRIVE Jérôme et le samedi à partir de 14 h 30 par Monsieur Jérôme PRIVE et Monsieur Jacques DELONGHE, s'il n'y a pas de match.

Tous les enfants nés entre 1987 et 1990 qui sont intéressés, peuvent rejoindre le groupe en prenant contact avec nous lors d'un entraînement.



*Vincent, Julien, Thomas, Benoit, Cédric,  
Benoit, Antoine, Amélie, Basile, Frédéric, Jérôme.*



TABLEAU DE REPARTITION DES LOGEMENTS ET LOCAUX ANNEXES  
 SURFACES  
 Dossier permis de construire

A - Bâtiment existant - Réhabilitation - Surfaces habitables

Bâtiment	logt n°	2 P	3 P	4 P	Totaux
A	1	46.72	-	-	-
	2	50.38	-	-	-
	3*	-	-	93.68	-
	4 (HP)	-	66.79	-	-
	5	-	68.15	-	-
	6	-	64.98	-	-
	7	52.17	-	-	-
	8	46.71	-	-	-
B	9	51.03	-	-	-
	10 <sup>o</sup>	52.55	-	-	-
	11	-	71.05	-	-
	12	-	-	86.62	-
	13	-	73.87	-	-
	14	-	72.16	-	-
	15	-	74.25	-	-
Nombre logements		6	7	2	15
Nombre de pièces		12	21	8	41
Moyenne P/L		-	-	-	2.73
Surface habitable		299.60	491.25	180.30	971.15 m <sup>2</sup>
Surface moyenne logement		-	-	-	64.74 m <sup>2</sup>

B - Bâtiments neufs individuels 3 x 5 pièces  
 Surface habitable 131.23 x 3 = 393.69 m<sup>2</sup>  
 Garage 23.83 x 3 = 71.49 m<sup>2</sup>  
 Porche 4.58 x 3 = 13.74 m<sup>2</sup>

\* Annexe du logement n° 3  
 Cave 17.55 m<sup>2</sup>  
 Grenier 4.07 m<sup>2</sup>  
 Balcon 4.62 m<sup>2</sup>

26.24 m<sup>2</sup>

C - Locaux communs de la SIP Surface utile  
 Sous-sol Bâtiment A = 54.50 m<sup>2</sup>

D - Locaux communaux  
 Surface utile : 86.94 m<sup>2</sup>

E - Garages indépendants 15 + transformateur 1  
 Surface utile : 16 x 15.70 = 251.20 m<sup>2</sup>

VU POUR ETRE ANNEXE A  
 L'ARRETE DU .....

Amiens, le 10 Avril 1996

# PROJET

Le projet comprend la réhabilitation totale de cet immeuble pour y créer 15 logements semi-individuels locatifs et la réalisation de trois pavillons neufs individuels.

## 1 - RÉHABILITATION

La structure et la charpente des bâtiments sont en mauvais état, les façades nécessitent un ravalement général (sablage, rejointement et réparation des éléments de modénature et de certaines pierres).

La charpente de bois (partiellement), la couverture, les menuiseries extérieures et intérieures, le cloisonnement, les équipements (plomberie, chauffage, électricité) et les revêtements (murs, sols, plafonds) sont à refaire entièrement.

Afin de ne pas modifier la structure du bâtiment et compte-tenu de la trame porteuse existante, il est prévu la réalisation de 15 logements semi-individuels ayant chacun leur propre entrée, soit de plain-pied à rez-de-chaussée, soit par des passerelles extérieures au 1er étage desservies par des escaliers hélicoïdaux.

L'un des logements bénéficiera d'une cave individuelle, déjà existante, directement accessible du logement.

La grande cave existante du bâtiment A sera affectée à la SIP pour local d'entretien. Elle sera accessible par une rampe extérieure.

Le passage cocher du bâtiment A est maintenu et sert d'accès à l'ensemble des logements, aux garages et parkings situés dans la cour intérieure.



La répartition des logements est la suivante :

- 6 logements de 2 pièces principales dont 2 en duplex.
- 7 logements de 3 pièces principales dont 2 en duplex et 1 aménagé pour accessibilité à une personne de mobilité réduite.
- 2 logements de 4 pièces principales en duplex.

Certains locaux existants au rez-de-chaussée du bâtiment B seront maintenus, et après réhabilitation, affectés à la commune. Ces locaux comprennent un garage, une salle de réunions, un office et des sanitaires publics.

Les façades existantes seront très peu modifiées.

Le campanile sera reconstitué comme à son origine.

Les planchers bois existants, en mauvais état, seront remplacés par des planchers en béton pour assurer l'isolation phonique et la tenue au feu.

Les ouvertures existantes seront maintenues et les menuiseries refaites à neuf en PVC et bois, respectant le style existant.

La couverture sera entièrement refaite en tuiles béton ou terre cuite.

## **2 - BÂTIMENTS NEUFS**

---

Les 3 pavillons individuels seront du type 5 pièces sur deux niveaux avec garage attenant.

Deux pavillons seront jumelés, le troisième sera indépendant.

Ils seront édifiés sur terre-plein.

Afin d'obtenir un rappel de l'architecture existante, les bâtiments neufs auront des façades partiellement en maçonnerie de briques pleines et de parpaings blancs alternés. Le reste étant en agglos creux enduits (ton pierre). Une corniche en béton moulé affirmera le caractère du bâtiment et confirmera le rappel de "l'ancien".

La couverture en tuiles béton ou terre cuite sera identique aux constructions existantes.

Les menuiseries extérieures seront en P.V.C.

Les façades seront orientées Nord Est / Sud Ouest.

## **3 - ACCÈS ET ABORDS**

---

Dans les bâtiments existants, les entrées indépendantes de chaque logement se situeront sur la façade jardin.

L'accès à ces logements s'effectuera par une voirie intérieure accessible par le passage cocher. Elle sera traitée de façon paysagère avec alternance de matériaux de revêtement (enrobé noir, pavés autoblocants et pavés de grés), de façon à créer un obstacle visuel pour ralentir la circulation automobile.

Le large trottoir en pavés de grés existant sur toute la longueur de la façade jardin et du passage cocher sera maintenu.

Pour les locaux communaux, il sera aménagé un accès sur la cour intérieure et un accès direct sur la rue des auges avec rampe.

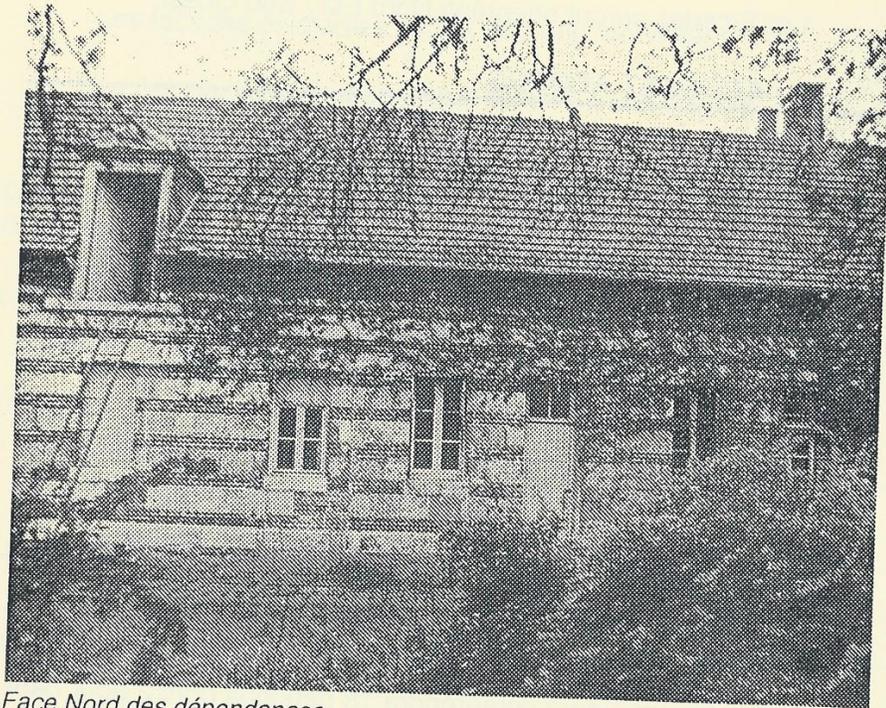
La voirie intérieure comprendra 18 parkings dont 2 pour handicapés physiques et 15 garages privés, en plus des 3 parkings et 3 garages affectés aux pavillons. Les pignons de ces derniers seront en maçonnerie briques et parpaings blancs. La couverture à une seule pente sera en bacs aciers laqués de couleur.

Les 3 pavillons comporteront un petit jardin privatif clôturé (grillage et arbustes).

Les grands arbres existants sur le terrain seront préservés au maximum.

Les arbres dont on ne pourra éviter l'abattage pour la réalisation des bâtiments et des V.R.D. seront remplacés.

Des bancs, des jardinières, des pare-vues constitueront le mobilier urbain et accentueront le caractère paysager de l'ensemble.



Face Nord des dépendances

Etude réalisée par Claude TREDEZ, Architecte D.P.L.G.

## TENNIS - CLUB *d'Allonville*



Les conditions idéales étaient réunies pour une pratique régulière du tennis sur court extérieur (beau temps, cotisations modiques).

Cependant, nous avons dû constater une diminution du nombre des adhérents, ce qui a provoqué la suppression d'une subvention de la Fédération Française de Tennis (faut-il persévérer à cotiser à la fédération ?)

Les suggestions seront les bienvenues !

La journée porte ouverte du samedi 15 juin, nous a donné la satisfaction d'accueillir de nouveaux jeunes désireux de jouer. Il faisait beau dans ce cadre que beaucoup nous envient. Dommage qu'il n'y ait pas plus d'anciens pour les accueillir !

A la saison prochaine, plus nombreux.

Le Bureau



# COMITÉ des FÊTES

A une époque où la question du lien social prédomine, le Comité des Fêtes tente, modestement, d'organiser des manifestations favorisant les rencontres festives.



Les réjouissances traditionnelles autour de l'arbre de Noël, du repas des aînés, de la fête communale ainsi que la réderie et le tournoi de ping-pong (où la fréquentation ne cesse d'augmenter) nous conforte dans l'idée de poursuivre ces animations tout en songeant à y apporter des touches nouvelles.

A contrario, qu'il s'agisse des repas ou thé dansant organisés cette année (où la qualité musicale et la dextérité des danseurs étaient pourtant un vrai régal) nous nous posons la question de leur répétition. Ces animations n'ayant pas attiré les foules...

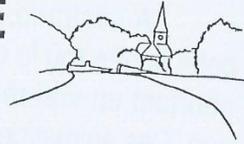
Aussi, les portes de notre "Petit Comité" vous sont grandes ouvertes - même ponctuellement - afin de concourir à la réalisation d'animations nouvelles susceptibles de "rapprocher" le plus grand nombre d'Allonvillois.

L'équipe vous propose l'ébauche de son nouveau calendrier et vous invite tant au niveau de la participation, de l'organisation que de la création !

## Calendrier des fêtes **1997**

<b>Tournoi de ping-pong</b>	23 Février
<b>Concours de manille</b>	22 Mars
<b>Réderie</b>	25 Mai
<b>Feu de la Saint Jean à Cardonnette</b>	28 Juin
<b>Animation, jeux pour les enfants</b>	14 Juillet
<b>Fête locale</b>	7 Septembre
<b>Repas des aînés</b>	19 Octobre
<b>Arbre de Noël</b>	14 ou 21 Décembre

## ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CADRE DE VIE ALLONVILLOIS



L'année qui s'achève a été riche d'intérêt pour l'association.

A l'heure des bilans rappelons les actions que nous avons menées en 1996, ainsi que nos préoccupations.

Nous tenons d'abord à marquer notre satisfaction à l'occasion du début des travaux d'assainissement. Nous souhaitons que la suite de cette opération, et en particulier lors de la phase finale, soit l'occasion d'une prise en compte globale de l'aménagement des rues et des trottoirs de notre village afin d'apporter des solutions aux problèmes de sécurité des enfants, de stationnement et d'aménagement du cadre de vie. La réalisation, par les membres de l'association, d'un parterre fleuri sera suivie, nous l'espérons, par d'autres initiatives encouragées par la municipalité.

Pour 1997, nous souhaitons la réactivation des commissions municipales auxquelles nous demandons à être associés : en particulier la commission d'urbanisme et la commission des chemins, des haies et arbres protégés.

Certaines actions nous semblent urgentes : réparation du mur de grès derrière le monument aux morts, remise en état des puits.

Mais l'association, c'est aussi des activités de découverte de l'environnement. Cette année de nouvelles sorties seront organisées sur lesquelles vous serez informés en temps utile.

Si comme nous, vous êtes concernés par la sauvegarde de notre cadre de vie, rejoignez-nous. L'association est ouverte à tous !

## Histoire d'Allonville

**Allonville, c'est aussi la Picardie.** Ce n'est pas un hasard si nous nous comportons de telle ou telle manière. Notre tempérament est forgé par notre histoire.

Vous trouverez sans doute intéressant l'article suivant, édité dans la brochure de "La fête de la chaise et du meuble picard" du 6 septembre 1996. Nous remercions Monsieur THIVERNY, Président de l'Union Commerciale et Maire de Beaucamps-le-Vieux, de son aimable autorisation de reproduire ce texte dans le Trait d'Union d'Allonville.

*Il est froid et distant,  
mais je l'ai..ai..me...*

(ou le tempérament picard)

*Le picard de la Somme est un buveur de café comme le Lillois et de cidre comme le Normand ; il aime la bonne chair et les repas de famille. D'ailleurs dans les villages ils sont tous plus ou moins "de famille".*

*On le dit plutôt froid, distant, et même peu accueillant, disons plutôt qu'il est méfiant ; les invasions des siècles derniers ont quelque peu émoussé son hospitalité.*

*Le tourisme n'est pas sa tasse de thé (et le touriste non plus d'ailleurs !) ; il voyage peu et les aménagements qu'il peut faire sont souvent faits pour lui.*

*Il critique haut et fort son village et affuble ses habitants de noms d'oiseaux ; mais ne vous avisez pas de le faire à sa place : il vous volerait dans les plumes.*

*Il vous croise en chemin et oublie de vous saluer mais chez lui vous raconte sa vie comme à un vieil ami.*

*Il se régale des querelles de "clocher" et parle de l'Europe comme s'il ne voulait pas en être concerné. Il a les pieds sur terre ; il s'adapte au monde moderne mais préférerait que la modernité s'adapte à lui. Il a peur d'évoluer par crainte de perdre son identité ; il veut toujours du solide, du concret ; c'est un Gaulois profondément attaché à ses racines.*

*Il aime la nature, et son âme en apparence "rude", devient au printemps soudain bucolique. Son dynamisme est lent et mesuré, mais il surprend souvent par sa volonté farouche de faire aboutir un projet et s'il rencontre des résistances, alors gare à ses colères.*

*"L'âme picarde, ardente et réticente, rude et délicate, simple et subtile, est capable des plus fortes amitiés, des plus respectueuses aussi". (Martial Levé)*

*Autre particularité du picard : il transmet un virus, habitant d'une autre région, prudence ! Si vous déménagez en Picardie, votre adaptation sera longue, mais après ce "purgatoire", "l'esprit picard", s'imprénera dans vos cellules et vous serez étonné, puis fier, de vous entendre dire un jour "qu'elle est jolie Ma Picardie".*

## **ALLONVILLE, Fêtes et Traditions.**

Depuis les temps des plus anciens, l'homme a besoin de fêtes et de traditions. Certes, nos ancêtres travaillaient durement, mais ils savaient aussi se reposer et se détendre.

Il n'y avait pas de congés et encore moins de vacances. Cependant, les jours de fêtes étaient beaucoup plus fréquents. Les fêtes étaient le plus souvent d'origine religieuse, mais également patriotiques et païennes.

Pour exemple : Au XIX<sup>ème</sup> et première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle :

**Au Nouvel An** : la plupart de la population se rendait à l'office religieux et présentait leurs bons vœux à leur curé. Le plus éloquent de l'assemblée adressait au vénéré pasteur un compliment au nom des fidèles rassemblés. Ensuite on faisait la tournée du Nouvel An chez les parents et amis, qui s'empressaient de vous offrir une "régalade" : café, t' chot cassis, etc... Sans oublier la pièce pour les étrennes des enfants. Cela se prolongeait tout le mois, ils passaient de bonnes "veilles" à se raconter les nouvelles, des contes et histoires du temps passé.

**Pâques** : Après une semaine Sainte chargée en offices, "chés battleux" rangeaient les crécelles ou battelets en attendant l'année suivante.

Les enfants, au terme du Carême, avaient droit aux œufs de Pâques que leur amenaient les cloches d'Allonville de retour de Rome.

**Ch'patron** : En l'honneur de Saint Jean-Baptiste, patron de la paroisse. Cette fête avait lieu le lundi de Quasimodo. A l'église, le curé d'Allonville officiait entouré d'une dizaine de confrères des paroisses voisines et terminait cette fête par un bon repas au presbytère. Les familles invitaient aussi leur entourage.

**Chés Mais** : Le premier samedi soir du mois de mai, les jeunes gens du village se rassemblaient et allaient cueillir des branches dans les haies. Chaque jeune homme accrochait une branche, que l'on appelait un Mai, sur la façade de la maison d'une jeune fille de leur choix, ce qui signifiait pour :

- l'aubépine = je t'estime
- le sycomore = je t'aimerai jusqu'à la mort
- le séu (surreau) = tu pues
- le sapin = un mot insultant

S'il y avait une célibataire d'un certain âge, elle avait droit à son Mai par taquinerie.

**Les Rogations** : Trois jours avant l'ascension. Période où la plaine est occupée de récoltes prometteuses, Monsieur le Curé allait bénir la plaine, suivi de la procession de ses ouailles. On disait à l'époque : "Monsieur l'tchuré promène chés femmes".

**L'Ascension** : Fête religieuse.

**Le Feu de Saint Jean** : Fête d'origine païenne, puis religieuse. Il faut y ajouter qu'à Allonville, le Feu de Saint Jean s'appelait en Picard " Fu d'ous " (Feu d'os).

**La Pentecôte et son lundi** : Elle était souvent l'occasion de célébrer les communions solennelles et se terminait souvent par un pèlerinage à Notre Dame de Brebières à Albert ou à Notre Dame O Pie de Pierregot. Les pèlerins s'y rendaient en voiture à cheval ou en chariot transportant une vingtaine d'invités et faisaient chemin en chantant des cantiques.

**Le 14 juillet** : La fête nationale marquait, pour les enfants des écoles, le premier jour des vacances scolaires, aussi c'était l'occasion des distributions des prix, en récompense d'une année d'efforts. Le dernier jour de la classe, jour de grand ménage effectué par les élèves, c'était dans l'odeur d'encaustique que les instituteurs faisaient répéter la "Marseillaise" chantée après le dépôt de gerbes au monument aux morts. Au défilé, l'harmonie de 30 musiciens précédait les sapeurs-pompiers d'Allonville portant fièrement leurs uniformes de parade. Sur la place, la manifestation était suivie d'une distribution de friandises, et jeux organisés pour petits et grands. La soirée se poursuivait par un bal au café ou dans la rue.

**Le 15 août** : Assomption, fête religieuse avec procession à la Vierge dans le Parc du Château.

**La fête locale** : Depuis longtemps, elle a lieu le 1er dimanche de septembre ; date à laquelle on célèbre la "décollation de Saint Jean Baptiste". Pour la population, c'est le répi bien apprécié entre les travaux pénibles de la moisson et la récolte d'automne. Avec sa préparation, la fête dure presque une semaine, jusqu'au dimanche suivant : "le rebond". Le samedi, les ménagères s'afférent à la préparation des tartes (pommes, groseilles, prunes, fruits du verger, etc...). Il n'est pas rare dans chaque famille de pâtisser dix, vingt ou trente tartes. On n'hésitait pas à décrocher la porte de la cuisine pour les transporter à la cuisson, soit au four banal ou chez un voisin équipé d'un four à bois et plus récemment chez le boulanger.

Il arrivait de temps en temps aux femmes de se chamailler et

de se disputer la propriété des tartes ressemblantes qui se trouvaient mélangées dans le four.

Ou d'autres fois, à la nuit tombée, deux jeunes gens s'embusquaient de chaque côté de la porte du boulanger en attendant qu'une femme en sorte pour s'emparer à la vitesse d'un éclair de ses deux tartes cuites portées à la main. Après un court instant de stupéfaction, la dame poursuivait les fuyards mais en vain...

Cet acte n'était pas considéré comme un vol mais une farce. Les jeunes passaient leur soirée à déguster les tartes subtilisées et les anciens finissaient par en rire, ils se souvenaient de leur temps...



*Les "Noces Flamandes" de Bruegel l'Ancien rappellent avec similitude ce que pouvait être le repas de la fête d'Allonville.*

Les chevaux de bois, les balançoires arrivaient sur la place dès le mercredi, c'était l'effervescence chez les enfants, spectateurs admiratifs du montage forain. Le dimanche de la fête, dès la sortie de la messe, les manèges tournaient au son de l'orgue de barbarie. L'après-midi, après le repas de fête, il était coutume de

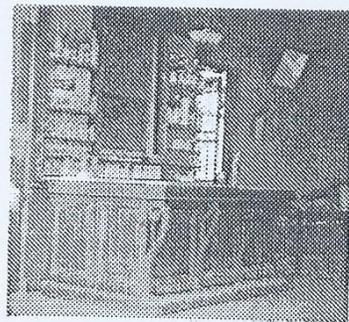
faire un tour de manèges, puis on faisait la tournée des cafés, (il fallait faire plaisir à tout les carbatiers).

En 1872, on pouvait compter 5 débits de boissons à Allonville, pour une population de 679 habitants.

Au café Flourey, dans la cour de la ferme, on débarrassait le tas de fumier, suivi d'un grand nettoyage et après avoir repeint à la chaux les façades des étables, quelques tables étaient disposées sous la treille. Là, le violoneux "Tchot Jean Donnet" (1) faisait danser. Dans la salle du café, le billard était évacué, les tables de joueurs de cartes mises à la cuisine et le poêle ; chauffage unique de la pièce était retiré. Un côté de grand porte calé sur des tréteaux servait d'estrade aux musiciens, puis le bal pouvait commencer.

Bal le dimanche, apéritif concert le lundi après-midi et bal le lundi soir.

Autour du comptoir dansaient 110 à 130 personnes entassées (il n'y avait pas de services de sécurité à l'époque !...)



*Comptoir du Café Flourey.*

Le lundi de fête était aussi un moment réservé au souvenir des défunts, une messe était dite à leur intention.

**L'ouverture de la chasse** : était en quelque sorte, une fête.

**Le 11 novembre** : fête de la victoire, commémoration au monument aux morts. A Allonville, 24 personnes ont été tuées lors de la guerre 1914-1918.

**La fête des femmes** : le 21 novembre, on remettait un cierge à une femme. Avec celui-ci, elle devait accompagner le deuil des femmes ; et le transmettait l'année suivante à une nouvelle titulaire.

**Sainte-Cécile** : fête de l'harmonie

**Saint-Eloi** : fête des cultivateurs, bourreliers et forgerons.

**Saint-Nicolas** : un jeune homme était titulaire du cierge, un cadeau lui était offert par les jeunes, et l'on fêtait en son honneur.

**Sainte-Catherine** : comme pour Saint-Nicolas, la jeune fille était également titulaire d'un cierge et devait avoir une conduite exemplaire. La Sainte-catherine ne devait pas se marier l'année de sa nomination. "il ne fallait pas marier ch'cierge".

**Sainte-Barbe** : fêtée par les pompiers.

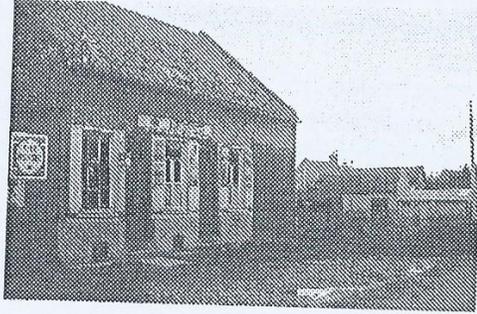
**Noël** : La fête était plus simple dans nos villages, pas ou peu de gens réveillonnaient. Après la messe de minuit, les enfants recevaient une petite friandise : chocolats, pain d'épices, oranges (rares à l'époque). Le "Père Noël" n'existait pas mais le "Petit Jésus" déposait le Noël dans les souliers. Il y avait rarement des jouets. La fête se faisait en famille, le jour de Noël c'était la fête de la famille.

**Les fêtes** : les jeux étaient aussi fêtes et traditions (jeux de tamis, etc...). Les cafés étaient des lieux de fêtes, la salle du café "Flourey" servait de salle de répétition à l'harmonie et plus récemment de salle de cinéma. Elle était également un lieu de jeux de cartes, billards...

La salle recevait également les repas de mariages et de deuils. En effet, autrefois ces derniers étaient si l'on peut dire presque une fête lorsqu'il s'agissait d'un décès naturel. C'était l'occasion de revoir la famille et les amis éloignés. Après l'inhumation, la famille offrait le repas, on servait le pot-au-feu (2) dans une

ambiance respectueuse et chaleureuse.

La salle du café était en quelque sorte "la maison pour tous".



*Le café Flourey, rue des Auges.*

Les mœurs ont changées,  
Les fêtes changent aussi.  
Ce qui ne change pas et ne doit pas changer ;  
C'est l'esprit de fête.  
La fête a une âme,  
elle a une histoire.  
La fête est une expression,  
et l'on ne peut se satisfaire de la fête en consommateur.  
La véritable fête est celle où chacun en est l'acteur.

**Jean-Marie GAUDEFROY**

(1) Tchot Jean Donnet : violoneux à Allonville (1835-1906)  
Voir sa légende écrite par Gilbert Mortier dans le Trait d'Union N°3.

(2) Le pot-au-feu : plat souvent servi aux repas de deuils d'où l'expression en Picard " fouère eine tête ed pot au fu" (faire une tête de pot-au-feu ou faire une tête d'enterrement).